

# 2 ETAT-CIVIL

Informations  
cantonales

Afin de faciliter la prise de connaissance des échos éditoriaux,  
nous tenons ces documents à votre disposition à l'accueil unique  
de votre administration communale durant les heures  
d'ouverture des bureaux.

## Tirs militaires en 2017

### 1. En 2017 sont exemptés de la obligation hors service

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.
3. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.
4. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 2. En 2017 ne sont pas exemptés de la obligation hors service

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.
3. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 3. Theurs dispensés de la obligation

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.
3. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.
4. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 4. Cas de la obligation

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.
3. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 5. Prescription obligation

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.
3. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 6. Theurs "volontaire"

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 7. Contrôle de la obligation

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 8. Theurs

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 9. Armes

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 10. Prescription de service

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 11. Armes

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 12. Prescription pour les personnes exemptées de la obligation

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.

### 13. Dates des tirs - 2017

1. Les militaires professionnels et les militaires de carrière.
2. Les militaires de carrière qui ont été affectés à un poste de commandement ou de responsabilité pendant au moins deux ans.



## COURS DE TIR

## POUR RETARDATAIRES

La preuve accablante  
que l'Armée cherche  
à occuper tout l'espace public



**Quand les feuilles tombent  
les panneaux fleurissent**





**La voiture la plus laïquée  
sur fèces-book**

La preuve qu'un BIEN  
PUBLIC peut être utilisé  
pour barrer le passage  
au public

CECI N'EST PAS UN LIEU DE  
PASSAGE  
MERCI DE BIEN VOULOIR  
EMPRUNTER LE TROTTOIR

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

**LE BIEN PUBLIC**

Aide toit  
et le ciel t'aidera

Avec nous,  
les bûches du  
Seigneur  
sont  
impénétrables!

**Oliver  
Bruhart**





Une société  
locale met  
en vitrine  
les meilleurs  
résultats de  
ses membres

la gaule

chalonnaise



# Un parking pavé de bonnes intentions





ANTOINE DE BAECQUE

# GODARD

B I O G R A F I J A

28 ans après les bombardements serbo-monténégrins, les habitants de Dubrovnik menacés par un virus franco-suisse particulièrement virulent

BESTSELLER THE SUNDAY TIMES  
PRVA PRODAJA U 24 DNEVA

KAKO ZAUSTAVITI  
VRIJEME


Dubrovačkim  
ulicama

MA

NA

GEN



A photograph of a multi-lane highway stretching into the distance under an overcast sky. A large, black overhead sign is positioned above the road, displaying the text 'PAS DE DISTRACTION AU VOLANT' in white capital letters. The sign is supported by a metal structure on the right side of the road. The road has white dashed lines for lane markings and a solid white line on the right edge. In the background, there are rolling hills and some trees. The overall scene is a clear view of a road with a prominent safety warning sign.

**PAS DE DISTRACTION  
AU VOLANT**

**Le dernier exploit de la  
sécurité routière sur la N1 :  
attirer l'attention des auto-  
mobilistes sur les dangers  
de la distraction**



**Dans la forêt  
modérez  
votre ardeur religieuse !**



**Au Salon du livre de Genève,  
deux nouvelles bios de Calvin  
éclairent le personnage**

